

Une nouvelle direction à l'ABES, quelques lignes directrices

Dans ma lettre de candidature à la fonction de directeur de l'ABES, j'ai dit être porté par une motivation double : poursuivre et achever la réalisation des objectifs du projet d'établissement en cours et préparer les évolutions à venir, à travers une approche à la fois prospective, pragmatique et ouverte. Prospective, car les mutations de l'environnement documentaire, constantes et rapides, imposent de faire évoluer les métiers et les pratiques, tout en sachant que les options techniques masquent souvent des enjeux stratégiques et politiques. Pragmatique, car un établissement comme l'ABES se doit d'innover en encadrant les risques et en adaptant les solutions aux attentes d'établissements désormais autonomes. Ouverte, car les évolutions de l'ABES ne peuvent s'inscrire que dans un réseau de partenariats étendus tant au niveau national – par une bonne articulation entre les acteurs - qu'international, car certaines solutions ne sont viables qu'à cette échelle.

Mes expériences antérieures, en tant que directeur de bibliothèque universitaire, de responsable du département études et prospective de Couperin, et de membre du conseil scientifique de l'ABES m'ont permis de comprendre à quel point l'ABES est devenue chaque jour davantage un acteur clé dans l'évolution du paysage de l'IST en France.

Le projet d'établissement fait largement écho à deux rapports publiés en 2012 qui, bien que de nature fort différente, posent clairement les problématiques de l'ABES : le rapport dévaluation de l'AERES et le rapport d'orientation pour le Comité stratégique bibliographique (CSB). Sans prétendre à une connaissance approfondie du fonctionnement interne de l'ABES, ni de chacun des dossiers en cours, il me semble possible d'y déceler un certain nombre de points clé- dont j'adopte ici l'esprit et parfois aussi la lettre - pour les orientations futures d'une agence qui se doit d'être à la fois un opérateur pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche, une agence de mutualisation au service des établissements et une force de proposition.

Le projet d'établissement fait apparaître le caractère foisonnant des activités de l'ABES. Elle doit faire face, et l'a fait avec succès, à un accroissement du nombre des missions qui lui sont confiées par le Ministère, à une augmentation de la demande des établissements, et à une extension de son périmètre d'intervention. Il en résulte naturellement une augmentation de sa charge de travail qui s'est accompagnée d'un accroissement de ses effectifs. Mais une croissance mal maîtrisée - et l'AERES a mis l'accent sur des points de fragilité au plan des ressources humaines - peut mettre en péril le capital principal de l'ABES : la confiance des établissements.

En outre, la coopération accrue entre les acteurs essentiels de l'IST est une nécessité pour chacun. Le cadre stratégique de l'action de l'ABES des prochaines années s'inscrit, à n'en pas douter, dans le dispositif de coordination de la Bibliothèque scientifique numérique (BSN) et le projet Istex.

Lors de sa création, l'ABES organisait et structurait une information produite quasi exclusivement par des bibliothécaires. Dans les prochaines années, les données émanant du réseau SUDOC diminueront au profit de métadonnées natives provenant préférablement des producteurs. L'un des enjeux majeurs, tant au plan national qu'international, est d'offrir des métadonnées réutilisables. Elles constitueront un socle de création de valeur par le développement de nouveaux services et de nouveaux métiers. Le web sémantique en laisse deviner les contours.

Pour garantir la possibilité de libre réutilisation des données, il conviendra de s'affranchir autant que possible du recours à des intermédiaires. Le signalement des ressources électroniques, désormais l'une des missions majeures de l'ABES, renforce le caractère inexorable de cette tendance.

L'ABES ne peut faire face seule à de telles évolutions, comme le souligne le CSB, les systèmes de gestion de bibliothèque dits de nouvelle génération constituent des réseaux internationaux qui concurrenceront sérieusement les réseaux nationaux comme le SUDOC dans les années qui viennent.

La mutualisation et la coopération s'imposent dans la production et la mise à disposition de métadonnées de référence. Comme le souligne le CSB, l'échelon européen constitue un niveau de coopération régional qui présente des opportunités politiques, scientifiques et économiques. Il conviendra de susciter l'émergence d'ambitieux projets européens en la matière. Le développement de coopérations multilatérales, d'ores et déjà en cours, en est le préalable indispensable. Au plan national, la politique d'ouverture des données peut conduire l'ABES, en particulier en ce qui concerne les métadonnées des ressources électroniques, à irriguer aussi le réseau des bibliothèques de lecture publique.

Concernant les importantes évolutions des systèmes et applications qui seront à l'œuvre, cette même attention devra être portée à l'ouverture des données. Pour le socle du SUDOC, qui repose sur des technologies en cours d'obsolescence, il conviendra en outre de s'assurer d'une meilleure synchronisation entre les données locales et le catalogue collectif. Le développement d'un système de gestion mutualisé contribuera utilement à la recherche de solutions efficaces sur ces points cruciaux.

Développer des standards ouverts, ouvrir les données, s'ouvrir aux nouvelles pratiques d'accès à l'information, imposent un travail coordonné de veille. Les professionnels de l'IST sont particulièrement bien placés pour s'orienter vers des métiers encore en devenir à condition de sortir de l'enfermement métier, de se frotter directement aux pratiques des producteurs de connaissance, notamment aux enseignants et aux chercheurs, et comprendre leurs besoins. La chance de l'ABES est de disposer d'une équipe de grande qualité. Portée vers l'avenir, elle saura faire face à l'évolution des métiers du traitement documentaire.

L'AERES a souligné la nécessité d'améliorer l'évaluation des actions de l'ABES. Il conviendra de développer les outils de pilotage selon deux axes : en mesurant régulièrement l'utilité des services proposés à l'aune de leur usage au plan qualitatif et quantitatif et en mesurant, en termes de coûts consolidés, la charge des services offerts. Sur ces bases, on recherchera à mieux ventiler l'effort entre les acteurs impliqués dans la BSN.

L'ABES bénéficie, nous l'avons dit, d'un fort crédit de confiance non seulement auprès des bibliothèques membres de son réseau mais bien au-delà. Néanmoins, comme le souligne l'AERES, elle ne doit pas être perçue comme un groupe de pression du milieu des bibliothèques. Acteur parmi d'autres de la diffusion des savoirs, elle devra renforcer sa visibilité auprès des enseignants et chercheurs, notamment auprès de la CPU et des laboratoires et ainsi mieux associer les établissements à la définition de ses priorités. Un effort particulier de dialogue et communication devra être conduit en ce sens, sans négliger pour autant le secteur de la culture.

J'ai conscience de la lourde responsabilité que représente aujourd'hui la fonction de Directeur de l'ABES, notamment au regard des progrès accomplis au cours de ces dernières années. Je me sens prêt à relever ce défi.

Jérôme Kalfon , septembre 2013